

# OPCI IMMO DIVERSIFICATION

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
7 OCTOBRE 2021**



## OPCI IMMO DIVERSIFICATION

Société de Placement à prépondérance immobilière à capital variable  
au capital initial de 1 000 000 €

Siège social : 22, rue du Docteur Lancereaux - 75008 PARIS  
794 021 949 R.C.S. PARIS

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2021

1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....p.3
2. ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.....p.4

## 1. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux dispositions légales et statutaires à l'effet de vous proposer de modifier la dénomination sociale de votre Société.

En effet, compte tenu de l'intégration de critères extra-financiers dans l'objectif de gestion de l'OPCI IMMO DIVERSIFICATION et de l'obtention du « label ISR » (*Investissement Socialement Responsable*) délivré par l'AFNOR CERTIFICATION le 19 juillet 2021, nous vous proposons de modifier en conséquence la dénomination sociale de l'OPCI comme suit : « IMMO DIVERSIFICATION ISR ».

Les dispositions de l'article 3 des statuts seront modifiées en conséquence.

## 2. ORDRE DU JOUR ET PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

### ORDRE DU JOUR

1. Changement de la dénomination sociale de l'OPCI et modification corrélative des statuts ;
2. Pouvoirs pour effectuer les formalités légales.

### PROJET DE RESOLUTIONS

#### PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées extraordinaires, connaissance prise de l'obtention du label ISR délivré par l'AFNOR CERTIFICATION en date du 19 juillet 2021 et du rapport du Conseil d'administration, décide de modifier la dénomination sociale de la Société à savoir « IMMO DIVERSIFICATION » par la dénomination suivante : « **IMMO DIVERSIFICATION ISR** ».

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 3 des statuts de la Société lequel sera désormais rédigé ainsi qu'il suit :

« *ARTICLE 3 – DENOMINATION*

*La société a pour dénomination « **IMMO DIVERSIFICATION ISR** » (ci-après la « SPPICAV »).*

*Cette dénomination sera suivie de la mention « Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable » accompagnée ou non du terme « SPPICAV ». »*

#### DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées extraordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes afin d'effectuer toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

# OPCI IMMO DIVERSIFICATION

Société de Placement à prépondérance immobilière à capital variable  
au capital initial de 1 000 000 €  
794 021 949 R.C.S. PARIS

Siège social :  
22, rue du Docteur Lancereaux  
75008 PARIS

Agrément AMF n° SPI 201 30009 en date du 30/04/2013



## Société de gestion de portefeuille

Agrément AMF n° GP 07000043 en date du 10 juillet 2007  
Agrément AIFM en date du 24 juin 2014 au titre de la directive 2011/61/UE

Société par Actions Simplifiée au capital de 828 510 €  
329 255 046 RCS Paris

Siège social :  
22, rue du Docteur Lancereaux  
75008 PARIS

Tél. : 01 78 40 33 03  
[www.aewciloger.com](http://www.aewciloger.com)

Signatory of:

